

MAISON DES ENFANTS - BULLETIN D'INSCRIPTION 20 . . / 20 . . (ENFANT) – PERIODES SCOLAIRES

Je soussigné(e),

Représentant légal 1	Représentant légal 2
Lien avec l'enfant :	Lien avec l'enfant :
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Date de naissance :/...../.....	Date de naissance :/...../.....
Téléphone :	Téléphone :
Mail :	Mail :
☐ Châtillonnais(e) ☐ Hors commune	☐ Châtillonnais(e) ☐ Hors commune

Agissant en qualité de représentant(e) légal(e) de l'enfant :

NOM :PRÉNOM :Date de naissance :/...../.....

inscris mon enfant en périodes scolaires à l'atelier de : Jour et heure :
.....

Pour un montant total de euros, payable en trois (3) fois

- ☐ Espèce
- ☐ Chèque
- ☐ Encaissements dématérialisés à réception de la facture sur votre Espace famille
- ☐ Prélèvement automatique
- ☐ Pass + d'un montant de

Documents à fournir :

- Une copie de la pièce d'identité du représentant légal (recto/verso pour les CNI) ;
 - Une copie d'un justificatif de domicile daté de moins de trois mois du représentant légal ;
 - Une attestation de responsabilité civile couvrant l'enfant ;
 - Une copie du jugement/de la décision/de la convention à jour concernant l'autorité parentale, le droit de garde et d'hébergement, le cas échéant (première page, dernière page avec les signatures et pages concernant les renseignements susmentionnés) ;
 - Si votre enfant poursuit sa scolarité à la maison : une copie du carnet de vaccination à jour ou une attestation de vaccinations obligatoires établie par un médecin ;
- **Déclare** que mon enfant :
- Bénéficie d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) ou de besoins particuliers (allergies, troubles du comportement, etc.) nécessitant un accompagnement spécifique ? ☐ oui ☐ non

Précisions :

Si oui, n'hésitez pas à solliciter un rendez-vous avec la direction afin d'échanger ensemble sur les aménagements à mettre en place pour accueillir votre enfant dans les meilleures conditions.

En cas d'apparition d'une nouvelle pathologie ou de la mise en place d'un nouveau protocole médical en cours d'année, merci de bien vouloir en informer l'équipe afin d'assurer un accompagnement adapté.

- A des allergies alimentaires : ☐ oui ☐ non Précisions :
- Porte des lunettes : ☐ oui ☐ non
- Porte un appareil dentaire amovible : ☐ oui ☐ non
- Peut être maquillé : ☐ oui ☐ non

En cas d'allergie, il convient de donner à l'enfant son propre kit maquillage

- ☐ **Autorise** ☐ **N'autorise pas** mon enfant (âgé de 9 ans et +) à quitter SEUL la Maison des enfants
- Si oui, tous les jours à la fin du cours à.....h.....
- ☐ Je certifie que l'état de santé de mon enfant ne présente aucune contre-indication à la pratique de la danse et qu'il n'a aucune pathologie ou antécédent médical incompatible avec sa participation à ladite activité. Je m'engage à lui faire arrêter immédiatement la danse si son état de santé devenait incompatible avec la pratique de l'activité.
- ☐ **Autorise** les personnes majeures ou mineures (âgées de plus de 13 ans) ci-après mentionnées à venir chercher mon enfant à la Maison des enfants en présentant le jour même une pièce d'identité :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	COORDONNEES TELEPHONIQUES

- ☐ **Reconnais dans le cadre du droit à l'image, me référer au formulaire dédié ci-joint. A COMPLÉTER IMPERATIVEMENT**

- ☐ **Reconnais**, dans le cadre de la participation de mon enfant aux activités de la Maison des enfants, avoir reçu les informations suivantes :

- Responsable du traitement: les données collectées sur le présent formulaire sont recueillies par la commune de Châtillon (92320), elles sont obligatoires et peuvent être enregistrées dans un fichier informatisé ;
- Base légale: le traitement de ces données à caractère personnel se fonde sur mon consentement ;
- Finalités: les données sont collectées afin de pouvoir traiter ma demande et d'établir la facturation, me contacter en vue de bénéficier des services et des informations de la Maison des Enfants concernant les activités, évènements et fonctionnement de la structure ;
- Durée de conservation: les informations communiquées seront conservées pendant 5 ans conformément aux durées réglementairement prévues ;
- Destinataires: les données transmises sont destinées à la Maison des Enfants de la commune de Châtillon (92320) et aux autres services municipaux de la commune (éducation, sports, jeunesse, finances...), ainsi qu'au Trésor public et à la compagnie d'assurance de la commune ;
- Catégories de données collectées: les informations recueillies sont liées à l'identité de l'enfant, de son représentant légal et des personnes autorisées à venir chercher le mineur (coordonnées, date de naissance), et celles relatives à la santé de ce dernier (PAI et allergie) ;
- Utilisation de mes données: la commune de Châtillon (92320) s'engage, afin de protéger la confidentialité des données personnelles recueillies, à ce que celles-ci ne soient pas confiées, ni cédées, ni échangées, ni revendues à des tiers (entreprises ou organismes) à des fins commerciales ou de prospection ;
- Vos droits: conformément au règlement européen n°2016/679/UE sur la protection des données personnelles du 27/04/2016 et à la loi informatique et libertés n°78-17 du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité, aux données vous concernant ou relatives à la personne dont vous êtes le représentant légal. À tout moment, vous pouvez retirer votre consentement ;
- Exercice de vos droits: ces droits s'exercent sur simple demande adressée par courrier postal à Madame la Maire (Mairie de Châtillon-dpo 1 place de la Libération BP 88, 92322 Châtillon Cedex) ou par courrier électronique au délégué à la protection des données personnelles à l'adresse suivante : dpo@chatillon92.fr ;

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet de la CNIL=Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (www.cnil.fr) ou celui de la commune de Châtillon (www.ville-chatillon.fr). Si vous estimez, après cette démarche, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

- **Certifie** :
 - o Avoir pris connaissance du règlement intérieur de la Maison des enfants ;
 - o Que l'ensemble des renseignements portés sur ce formulaire est exact et m'engage expressément à signaler toute modification. Il m'est rappelé que ma responsabilité civile et pénale peut être engagée en cas de fausse déclaration.
- **Déclare** accepter, de manière libre, spécifique, éclairée et univoque, en prenant connaissance des informations susmentionnées, que la Commune de Châtillon (92320) collecte et utilise mes données personnelles pour les finalités déterminées.

Fait à pour servir et valoir ce que de droit.

Date :/...../.....

Signature du représentant légal :

Précédé de la mention « lu et approuvé »

Il est rappelé que : conformément à l'article 441-6 du Code pénal :

« Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir sciemment une fausse déclaration ou une déclaration incomplète en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir, de faire obtenir ou de tenter de faire obtenir d'une personne publique, d'un organisme de protection sociale ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, une prestation, un paiement ou un avantage indu. »

- conformément à l'article 441-7 du Code pénal :

« Indépendamment des cas prévus au présent chapitre, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :

1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;

3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui, soit en vue d'obtenir un titre de séjour ou le bénéfice d'une protection contre l'éloignement. »